

Compte rendu de réunion du comité directeur du CMBM du 18/12/2017

Présents : Federico GILARDI, Léo GOMEZ, Jessica ROSSET, Jacqueline ECOCHARD
Emmanuel RANCHIN, Jean-Michel DABE.

Excusés : Morgane CRETTON, Paul VULIN, Mathilde PEGUY, Thomas RIVO, Christian BERGAMELLI, Audrey GIBORY, Laurent SIMONNEAU, Antoine TAVERNIER.

Invité : Benoit Roux

Début de réunion : 19h30.

Les thèmes soumis à l'ordre du jour sont les suivants :

1 - Trail des Aiguilles Rouges 2018

2 - Point sur la réunion avec l'élue en charge des sports et le directeur des structures sportives de la commune

3- Prestation LiveTrail

4- Volet sportif

1 - Trail des Aiguilles Rouges 2018

Une réunion était prévue ce jeudi pour lancer le comité d'organisation du TAR mais aucune salle n'était disponible.

Benoît fait part de son idée de mettre en place un comité d'organisation à deux niveaux pour éviter de solliciter certains membres qui ne sont concernés qu'à certains moments de l'année dans l'organisation du TAR:

- un comité restreint avec un directeur de course, le président du CMBM et des responsables « Communication », « Partenariat/Marketing », « Relations coureurs/Dossard », « Logistique/technique », « Bénévoles », « Trésorier », « Parcours », « Sécurité », « Médical/secours », « Transports ».

- un comité élargi avec en plus les responsables « Remise des prix/animations », « Livraison ravitaillement », « Ravitaillement », « Buvette/restauration », « Boutique », « Point info », « Commissaires de course », « Sacs coureurs ».

Benoît propose une répartition des personnes volontaires pour occuper ces différentes fonctions. Lors de la prochaine réunion du TAR, cette répartition sera proposée et débattue afin de savoir si elles conviennent aux différents volontaires.

Il est proposé de basculer le volet « Médical/Secours » sur le comité élargi afin de ne pas solliciter pour rien le futur chef de poste.

Une nouvelle date doit être fixée rapidement début janvier en liaison avec Paul. La date du 4 janvier 2018 à 19h est proposée. Federico se chargera de solliciter le club des sports pour se faire prêter une salle pour la réunion. Un mail sera envoyé par Federico aux personnes concernées (volontaires + anciens membres du comité) pour organiser cette réunion.

2 - Point sur la réunion avec l'élue en charge des sports et le directeur des structures sportives de la commune

Les aspects suivants ont été abordés :

- le dossier de subvention 2018 transmis par le club
L'élue aux sports a précisé le mode de détermination du montant de la subvention : est pris en compte prioritairement par la Communauté des Communes, le prorata de jeunes au sein de l'association ; ce qui désavantage une association comme le CMBM.
Les membres du comité présents ont rappelé que le montant de la subvention 2017 a été conservé sur une base très basse, de l'ordre de 50% de la dotation « habituelle ».
L'élue a répondu que le calcul de la subvention 2017 s'est fait sur la base de l'année 2016 ce qui était une erreur qui sera rectifiée pour l'année 2018.

Les membres du comité ont par ailleurs attiré l'attention de l'élue sur le volumes d'heures de bénévolats réalisées par les adhérents du CMBM.

- les projets d'aménagement et d'entretien sur les infrastructures utilisées par le CMBM (piste, gymnase) : revoir l'éclairage, installer des WC, assurer un nettoyage régulier de la piste et du gymnase. Il a été demandé que le CMBM soit désormais associé aux projets d'aménagement et aux épreuves sportives autour des infrastructures utilisées.
- la problématique liée à la perte des côtés des tentes du CMBM par une association dont la commune s'est portée garante : l'élue a tenté de joindre sans succès le responsable de l'organisation fautive. A l'issue de la réunion les membres du comité ont rencontré le responsable des services techniques de la commune qui a indiqué qu'il se chargeait de solutionner le problème rapidement, faute de quoi le CMBM transmettra à la Mairie la facture des effets à dédommager.

3- Prestation LiveTrail

Jacqueline aborde la prestation réalisée par la société LiveTrail lors de l'édition 2017 du TAR ainsi que celle envisagée pour l'année 2018.

Une différence subsiste entre le montant du devis et celui de la facture. Par ailleurs, un problème tenant à la société LiveTrail a eu lieu lors de la communication officielle des personnes tirées au sort pour participer à l'édition 2017.

Les factures restent donc en attente de paiement tant que Paul n'aura pas donné un avis tranché sur ce sujet.

Paul pourra soumettre, s'il le souhaite, la décision envisagée pour ces factures pour avis préalable du comité directeur du club.

4- Volet sportif

- Dernier entraînement de l'année

Le dernier entraînement se tiendra au départ de la maison des Sports avec tous les groupes réunis sur la base d'une course d'orientation. Les derniers tee-shirt seront distribués lors de cette séance. Un buffet canadien sera proposé aux adhérents.

- Section jeunes - sortie du printemps

Manu prévoit un week-end dans le Vercors au printemps pour les jeunes sur la base d'une course d'orientation. Le contenu reste à définir et à préciser au comité dans les mois à venir.

- Cross départemental le 14 janvier 2018 à Bonneville

Léo se chargera de faire l'inscription des coureurs entre le 2 et le 12 janvier 2018 sur la base du listing transmis par Manu.

Manu préviendra Philippe Bartoli au moins 15 jours à l'avance pour caler la fabrication et la réception des galettes des rois. Le comité achètera le cidre et de quoi faire un casse-croûte.

- Étirements

Jean-Mi relance l'idée de séances axées sur les étirements. Christophe Durand qui était volontaire pour animer ces séances n'a pas pu donner suite pour le moment. Une relance sera faite dans le cadre des séances de l'automne prochain.

Fin de réunion : 21h30.

La prochaine réunion du comité est fixée le 18 janvier 2018.